



Depuis plus de 20 ans, Alerion est un des cabinets d'avocats français qui peut se prévaloir d'une véritable expertise en droit du sport. Nous abordons le domaine avec un esprit pratique dans tous les aspects :

- du droit fiscal lorsque le sportif ou la personne morale est confrontée, par exemple, à des logiques d'optimisation ou d'investissement,
- du droit social : lorsqu'un contrat de travail est négocié ou en cas de licenciement,
- du droit des sociétés, des fonds de dotation et des associations lors de leur constitution ou de leur financement,
- du droit commercial lors de la négociation de contrats de sponsoring et de partenariat,
- du droit de la propriété intellectuelle lors de la constitution de sociétés d'image ou en cas d'exploitation commerciale de l'image du sportif,
- du contentieux, qu'il soit purement sportif dans le cadre de la justice fédérale ou du Tribunal Arbitral du Sport, pénal, social en cas de redressement Urssaf ou de litige prud'homal ou encore fiscal, en cas de redressement par l'administration.



Compétences

- Conseil juridique de clubs sportifs professionnels (droit des sociétés, droit fiscal, financement, garanties)
- Aide et assistance des agents sportifs dans leurs rapports avec les sportifs, les clubs professionnels et les fédérations sportives
- Accompagnement des sportifs professionnels dans la gestion de leurs carrières
- Mise en place de contrats d'exclusivité, mandats de représentation, prestations de services, contrats de prêt et des contrats de partenariat
- Mise en place de contrats d'exploitation audiovisuelle des événements sportifs (télévision, internet, mobile, etc.)
- Mise en place de sociétés patrimoniales et tenue du secrétariat juridique
- Mise en place du financement de manifestations sportives
- Constitution de fonds de dotation
- Réalisation d'études patrimoniales à l'attention de sportifs professionnels, assistance en matière de planning fiscal, délocalisations
- Assistance à contrôle et contentieux fiscal
- Négociation et mise en place de contrats (contrat de travail, de prestations de services, contrats de prêt, etc.)
- Mise en place de contrats liés à l'exploitation du droit à l'image de sportifs professionnels de haut niveau : contrats de sponsoring, assistance dans la rédaction de communiqués de presse, gestion de l'e-réputation
- Dépôt et gestion de marques
- Représentation devant les instances civiles (notamment le Conseil de Prud'hommes, Tribunal judiciaire), commerciales (Tribunal de commerce)
- Assistance de sportifs professionnels dans leurs relations avec les instances sportives en matière de licences, de sanctions disciplinaires ou de lutte contre le dopage
- Droit des associations, des fonds de dotation et des groupements sportifs professionnels
- Levée de fonds pour une société de E-Sport

Missions

- Assistance d'un pilote de Formule 1 dans le cadre de son contrôle fiscal en France et analyse fiscale de ses contrats driving-testing-marketing,
- Rédaction de contrats de travail de cyclistes professionnels,
- Assistance d'un ancien champion cycliste dans la gestion de sa situation patrimoniale et de ses affaires professionnelles en France,
- Assistance d'un annonceur dans le cadre de la rédaction d'un contrat de sponsoring le liant à un club de football de ligue 1,
- Assistance d'une chaîne télévisée dans le cadre de la rédaction de contrats d'image de footballeurs professionnels,
- Négociation de contrats avec la société du Tour de France,
- Représentation de clubs professionnels devant les instances sportives (commission de discipline, commission de contrôle de gestion, commission d'appel, etc.),
- Fiscalité internationale de sportifs professionnels au travers d'une société de droits étrangère,
- Assistance d'un club de football professionnel dans le cadre de contrats de financement et de constitution de garanties,
- Assistance au contrôle fiscal et URSSAF de golfeurs professionnels,
- Mise en place de contrats d'exclusivité et de prestation de services pour un coach sportif,
- Mise en place de contrats de prestation types pour un agent sportif,
- Fusion d'associations sportives,
- Acquisition d'un club de football professionnel et rédaction de la documentation d'acquisition,
- Défense de clubs amateurs devant la commission de discipline et la commission supérieure d'appel,
- Défense d'une fédération française professionnelle devant les instances administratives,
- Assistance d'anciens sportifs, joueurs professionnels dans le cadre de leurs acquisitions immobilières,
- Contestation de décisions d'une fédération française d'un sport de combat,
- Formation de sportifs professionnels dans le cadre de diplômes universitaires (Manager Sportif),
- Rédaction des conditions générales de vente de la billetterie pour des événements sportifs.

Christophe Gerschel

Associé
cgerschel@alerionavocats.com



Jacques Perotto

Associé
jperotto@alerionavocats.com